

« C'est souvent l'amitié qui fait naître, nourrit et entretient les plus beaux sentiments de générosité dont le cœur humain est capable. » (Jean Boccace).

Chaleureuses salutations à chacune et à chacun de vous.

Depuis quelques mois les médias ont entretenu des craintes chez plusieurs de nos retraitées et retraités. C'est vrai que les avoirs du RREGOP et du RRQ ont diminué d'environ 12 milliards pour le premier et de 9 milliards pour le deuxième. Malgré ces pertes, il n'y a pas lieu de s'inquiéter, nos régimes étant à prestations déterminées. Cela signifie qu'une fois la rente établie, au moment de la prise de retraite, elle est acquise pour la vie et ne peut être influencée par les caprices du marché.

Dans le communiqué de presse émis par Mme Marguerite Blais, daté du 27 février, il est écrit : « Les prestations de retraites des aînés sont assurées. »

Afin de faire toute la lumière sur cet épineux dossier, les retraitées et retraités de l'AREQ réclament l'intervention du Vérificateur général du Québec. Nous demandons aussi une gestion plus prudente de notre bas de laine, afin d'éviter que pareil dérapage ne se reproduise.

Je vous invite à visiter le site de l'AREQ : areq@csq.qc.net.



Dans l'Estrien de novembre, j'ai omis de mentionner que Mme Micheline Provencher a été nommée au comité national des assurances.

Nicole Patry-Lisée

DOSSIER DE L'INDEXATION



Les élections sont passées pour 2008, nous devrions être tranquilles à ce sujet pour 2009. Il ne reste qu'à répondre aux promesses faites lors de la campagne 2008, mais la crise économique servira peut-être d'excuses afin de ne pas répondre à ces dernières. Aucun candidat n'était au courant que la récession allait nous toucher. Nous avons reçu certains engagements concernant notre demande d'une table permanente de travail avec le gouvernement. Qu'obtiendra-t-on dans les mois qui viennent? Il faut donc continuer notre travail personnel et collectif afin de faire avancer le dossier. Il ne faut quand même pas s'arrêter aux histoires négatives que nous entendons à chaque jour au sujet des caisses de retraite.

Des lettres ont été envoyées à notre Premier Ministre ainsi qu'au Président de la CSQ afin d'avoir l'appui de ces derniers à notre revendication d'obtenir une table permanente de travail sur ce dossier. Lors de la Commission parlementaire dont plus de 500 membres de l'AREQ étaient présents à **l'extérieur du Parlement pour encourager nos représentants**, les députés présents se sont engagés à faire en sorte que le dossier avance. Maintenant que la commission est passée, allons-nous laisser tout ça dans les classeurs et ne plus en parler? Le travail n'est pas encore terminé.

Nous devons donc continuer notre travail de mobilisation et de participation afin d'obtenir **notre Table Permanente de travail avec le Gouvernement** et ce, dans les plus brefs délais. Ce n'est rien qui coûte très cher pour le moment. Vous avez lu votre dernier magazine *Quoi de Neuf* aux pages 10 à 13. Soyons **attentifs** au développement et **présents** lors des événements qui se produiront. «**La Récupération de notre pouvoir d'achat** » demeure la priorité de toutes les personnes retraitées ayant cotisé à la CARRA ainsi que pour les autres personnes retraitées et futures, car nous devons tous nous unir afin de faire avancer ce dossier. Lors de nos luttes afin d'obtenir l'équité salariale, nous avons été souvent confrontés par des conjonctures non favorables, mais, grâce à notre persévérance, nous avons obtenu un règlement intéressant. Il s'agit toujours d'une « **ACTION CITOYENNE** » **concernant tout le monde, personnes qui travaillent et personnes retraitées**. Notre action n'est pas seulement pour les personnes retraitées, mais pour l'ensemble des personnes cotisant à la CARRA.

Coordination de la rente de la CARRA à 65 ans avec la Régie des rentes:

Concernant ce dossier, lorsque j'ai donné les informations en novembre dernier aux membres de 64-65 ans, on m'avait posé une question concernant les crédits

de rente. J'ai fait mon devoir en vérifiant les informations au niveau de la CARRA. Le crédit de rente provient en général d'un rachat d'années antérieures. Lors du rachat, vous avez fait certains choix. Pour connaître vos choix et savoir si votre crédit de rente sera touché par la coordination à 65 ans, il faut vérifier avec la CARRA (1-800-368-9883) étant donné que chaque membre peut être un cas particulier. Il peut s'agir d'une rente temporaire ou viagère.

Concernant le montant indiqué sur notre relevé lors de la prise de retraite par la CARRA qui sera soustrait de notre rente à 65 ans, il s'agit bien d'un montant estimé à partir de 65 ans tel qu'indiqué dans le dépliant. Les membres qui retournent au travail après la prise de retraite doivent s'attendre à des changements de ce montant. L'idéal est de vous informer directement à la CARRA.

** N'oubliez pas de consulter le site de l'Association (www.araq.qc.net) avec votre État des Dépôts que vous avez reçu en janvier 2009 afin de pouvoir calculer la perte de votre pouvoir d'achat depuis votre prise de retraite. Il ne faut pas oublier que ce montant est à titre indicatif.

Fernand Grenier, responsable régional du dossier indexation

Communiqué du National

Madame,
Monsieur,



Nous avons lu avec intérêt vos commentaires concernant la nouvelle épinglette de l'AREQ que tous les membres de l'Association ont reçue récemment.

Tout d'abord, je tiens à vous remercier de vous intéresser aux décisions prises par votre association. J'ajoute que nous souscrivons entièrement à votre point de vue à l'effet que l'AREQ doit acheter localement afin de protéger les emplois d'ici et poser des gestes en faveur du développement durable.

En effet, depuis plusieurs années, le matériel promotionnel de l'AREQ et ses différents documents imprimés sont réalisés au Québec. La facture globale pour ces articles et documents atteint plusieurs dizaines de milliers de dollars par année. Nous attirons votre attention sur le fait que nous faisons appel aux services de nombreux fournisseurs locaux. À titre d'exemple, l'AREQ a systématiquement recours, pour l'envoi du magazine *Quoi de neuf*, à un fournisseur ayant à son emploi des personnes en réinsertion sociale.

Cela dit, pour ce qui est de la production et de l'envoi de la nouvelle épinglette aux quelques 52 000 membres de l'AREQ, une décision exceptionnelle a été prise par le Conseil exécutif, et ce pour deux raisons. D'abord, considérant le nombre élevé d'articles à produire (60 000), la différence de coût était majeure – près de 30 000 \$ – entre le produit québécois et le produit

(suite page 4)

chinois. Par ailleurs, étonnamment, on notait un écart très important entre les délais de production et de transport : une semaine en provenance de la Chine contre six semaines pour le Québec. Or, les épinglettes devaient être acheminées aux membres dès février. Nous soulignons que les prochaines épinglettes de l'AREQ, tout comme le reste du matériel promotionnel, seront commandées et fabriquées au Québec.

Dans ce cas précis, c'est par souci de saine gestion et pour répondre à des impératifs logistiques que le CE a pris cette décision.

Espérant ces renseignements utiles, je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.



Suzanne Faucher, secrétaire de l'Association

Le comité d'action sociopolitique

Le comité d'action sociopolitique (CASP) a tenu deux rencontres depuis l'automne dernier. Lors de leur première rencontre, les membres ont discuté du sens de l'action sociopolitique afin de bien circonscrire le champ de travail. Puis nous avons élaboré un plan d'action, en lien avec le plan d'action national. Enfin, nous avons convenu d'amorcer le travail sur le dossier de la santé. Ce dossier a été priorisé lors du congrès de l'AREQ en juin dernier.



La deuxième rencontre a été une rencontre de formation sur le dossier de la santé. Cette rencontre, qui a eu lieu en janvier, a permis aux membres du comité ainsi qu'aux membres du comité de la condition des femmes de s'approprier davantage le dossier. Nous avons décidé que les deux comités travailleraient conjointement pour organiser une activité régionale de sensibilisation à l'automne 2009.

Nous vous informerons des détails de l'activité dans l'Estrien du mois d'août.

Le comité d'action sociopolitique compte actuellement des membres de 6 secteurs. Deux secteurs devraient trouver une personne pour les représenter au comité : l'Asbesterie (C) et le secteur de Morilac (G).

Marcel Pinard, responsable régional

Le mythe du privé

Les promoteurs de la privatisation du système de santé font souvent miroiter que le «privé viendrait en appui au public». Mais cela est-il vrai?

Avec la Loi 11, le gouvernement de l'Alberta a permis l'introduction graduelle du système privé, soi-disant en renfort au public. Quelques années plus tard, les faits parlent d'eux-mêmes :

- Les «hôpitaux» privés se sont installés uniquement en zone urbaine, où une masse critique de clients était déjà installée.
- Les listes d'attente les plus longues du système public se retrouvent dans les régions où les hôpitaux privés se sont installés.
- Les hôpitaux privés ont offert les chirurgies très rentables pour eux, les chirurgies d'un jour, et laissé au secteur public, les chirurgies dispendieuses.
- Le personnel médical est invité à désertier le public pour œuvrer dans le secteur privé et ce, même s'il y a pénurie de personnel dans les établissements publics.
- Les hôpitaux privés n'ont pas aidé le secteur public, ils l'ont plutôt cannibalisé.

Selon l'Organisation mondiale de la santé : «L'assujettissement au marché pour le financement de la santé entraîne des inégalités intolérables dans l'exercice d'un droit fondamental de tout être humain et, en outre, les recherches et l'expérience montrent de plus en plus que le marché de la santé est inefficace». (OMS, 1999)

Plus une personne est pauvre, plus elle risque d'être confrontée à des maladies et moins elle aura les moyens de payer la prime exorbitante que lui réclamera la compagnie d'assurance qui la jugera très à risque.

(Tiré de «*Coalition Solidarité Santé*»)

LES A\$\$URANCES : UN MIROIR AUX ALOUETTES

Gemma Gauthier, responsable du comité régional de la condition des femmes.

MomentHom connaissez-vous?



MomentHom est un organisme sans but lucratif dédié aux hommes.

De notre slogan «Parler entre hommes.... pour s'aider soi-même» découle notre plus significative activité, à savoir les groupes hebdomadaires d'écoute et de parole.

Lors de ces rencontres où le respect et la confidentialité sont de mise, les hommes après la centration du début sont invités à communiquer ce qu'ils ressentent par rapport à leurs vécus récents.

Quand j'exprime ce que je vis, ce que je dis tout haut, c'est peut être ce qui tourne et tourne sans cesse en rond dans ma tête. Je me libère de cet enfer, je crée de l'espace et de l'ouverture.

MomentHom est un lieu d'accueil chaleureux où l'intimité entre hommes est partagée, où les hommes osent à la fois dire et recevoir les joies, les silences et les souffrances. C'est un endroit où la reconnaissance est perceptible et abondante.

MomentHom, «ça marche» c'est bon, c'est doux et c'est ouvert.
Bienvenue à tous !

Pour participer, téléphonez au 819-563-0303 ou par courriel : momenthom@momenthom.com ou <http://www.momenthom.com> pour plus d'informations.

Gilles Lépine, responsable régional au CCH

La visite « **Les trésors de la cité du Vieux Montréal** » avec un guide professionnel.

Un rabais spécial de 20% sur le tarif de 17,50 \$ pour les membres de l'AREQ. : Les samedis et dimanches du 16 mai au 21 juin.

Tous les jours du 27 juin au 11 octobre 2009.

Départ en français : 11h00

Départ en anglais : 11h et 13h30.

Point de rencontre : devant la boutique du Parvis de la basilique Notre-Dame.

Informations : 514-844-4021.



Fondation Laure-Gaudreault

Actuellement, vos responsables sectoriels de la Fondation contactent les organismes de jeunes et de personnes âgées que nous aiderons cette année, grâce à vos dons. Je vous incite à assister à votre assemblée générale sectorielle. À ce moment, les chèques seront remis aux responsables de ces organismes. A leur contact, vous pourrez mieux réaliser l'importance de votre geste généreux.

Une cordiale invitation à participer à l'assemblée générale de la Fondation le mercredi 27 mai à la suite de l'Assemblée régionale de l'AREQ. Si vous êtes membre de la Fondation, vous pourrez vous présenter à un des trois postes en élection : la vice-présidence, le secrétariat et le poste de conseiller ou conseillère. Des feuilles de présentation seront disponibles le matin du 27 mai.

Recevez 17,281 mercis pour votre très grande générosité lors de la campagne de financement 2008. Les membres de l'AREQ de l'Estrie font la preuve, cette année encore, que la Fondation Laure-Gaudreault devient de plus en plus leur Fondation.

Merci! Merci! Merci!...

Louise Lacharité, présidente régionale F.L.G.

N'oubliez pas que vous avez droit à un rabais de 10% à la **librairie GGC** sur présentation de votre carte de membre.

Dates des assemblées générales sectorielles :

Sherbrooke Nord et Ouest	13 mai 2009
Lac Mégantic	04 mai 2009
Asbesterie	06 mai 2009
Sherbrooke et Est-Fleurimont	12 mai 2009
Coaticook	05 mai 2009
Magog	08 mai 2009
Morilac	07 mai 2009
East Angus	23 avril 2009

ABONNEMENT AUX GRANDS EXPLORATEURS POUR LA SAISON 2009-2010

À l'invitation de Mme Nicole Patry, présidente régionale de l'AREQ, il me fait plaisir de vous présenter le volet corporatif des Grands Explorateurs.

Avantages de s'abonner en groupe :

1. Rabais de 15% sur l'abonnement régulier (ce qui représente 1 ciné-conférence gratuite sur 6). Soit **74\$** pour les 6 cinés-conférences, stationnement et frais de service inclus.
2. Sur un simple appel (819-822-1428), je complète votre bon de commande et vous aide à choisir votre siège à la salle Maurice-O'Bready.
3. Je complète aussi pour vous le coupon de tirage pour un voyage que les Grands Explorateurs font tirer à chaque année parmi leurs abonnés.
4. Si vous êtes déjà abonnés à l'individuel, vous pouvez conserver votre siège tout en adhérant à mon groupe.
5. Dès mars 2009, vous pourrez me téléphoner et je m'occuperai de vous intégrer à mon groupe.

N.B. : Le prix de groupe pour un abonnement-jeunesse (étudiants) est de **52,50\$** tout inclus. Plusieurs retraités font un cadeau à leurs petits enfants.

La liste des cinés-conférences pour la saison 2009-2010 :

1. **Compostelle** de Alain De La Porte
2. **Viet-Nam** de Patrick Moreau
3. **Argentine** de Étienne Trépanier
4. **La Loire** de Jean-Louis Mathon
5. **Népal** de Guy Cousteix
6. **Toscane** de Maximilien Dauber

Hors-série (facultatif) à **13,25\$** tout inclus : **Malte, Sicile et Sardaigne** de Frank Courtade.

Événement-découverte (facultatif) à **13,25\$** tout inclus : **De l'Amérique du Sud au Proche-Orient** (3 ans en Scooters).

Denise Tardif